



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le 18 novembre 2021, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Alexandra BEAUQUIS et Isabelle PEGAZ TOQUET. Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART, Mathieu BEHAGHEL, Fabrice COCATRIX et Benoît CURT.

Absents excusés : Mmes Volcy LEROUGE (pouvoir donné à M. Mathieu BEHAGHEL), Widèd GREVISSE (pouvoir donné à M. Miguel MARTINS), Fabienne M'TANIOS (pouvoir donné à Mme Alexandra BEAUQUIS) et Mme Ghyslaine LESUEUR ; M. André VUACHET (pouvoir donné à M. Philippe De PACHTERE).

Madame Fabienne BINET a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 21 octobre 2021.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. FINANCES : Plan de financement du projet – restructuration et extension du groupe scolaire

Dans le cadre du projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire, une demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) va prochainement être transmise à la Préfecture. Il est nécessaire que le Conseil Municipal se positionne sur le financement de ce projet. À la suite des différentes rencontres avec le CAUE qui a fait une pré-étude sur ce dossier et après une estimation des capacités financières de la commune, le plan de financement estimatif ci-après est proposé :

Dépenses	Montants HT	Montants TTC	Financements	Montants
Maîtrise d'œuvre et missions de base	266 916.00€	320 299.00€	Subvention Préfecture - DETR	500 000.00€
Travaux	1 334 580.00€	1 601 496.00€	Subvention Conseil Départemental -CDAS (sur 3 ans)	150 000.00€
			Fonds propres (Sur 4 ans)	300 000.00€
			Emprunts	651 496.00€
TOTAL	1 601 496.00€	1 921 795.00€	TOTAL	1 601 496.00€

Les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité ce plan de financement estimatif.

2. RESSOURCES HUMAINES : Modification d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine dans le cadre d'un avancement de grade

L'agent occupant le poste d'assistant de conservation du patrimoine peut prétendre, au vu de son déroulement de carrière, à un avancement de grade et être positionné sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe. Il est proposé de créer ce poste à 28/35^{ème} à compter du 15 décembre 2021 et de supprimer le poste d'assistant de conservation du patrimoine à 28/35^{ème} à cette même date. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

3. TARIFS : Cap Loisirs

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (communes partenaires : Marcellaz-Albanais, Hauteville-sur-Fier, Etercy et Vallières-sur-Fier), il convient de fixer les tarifs des mercredis récréatifs et des vacances scolaires au centre de loisirs à compter du 1^{er} janvier 2022.

➤ **Tarifs des mercredis récréatifs**

Tarifs des mercredis récréatifs 2022 Communes Partenaires				
TRANCHE	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
1/2 journée	8,30€	9,30 €	9,80€	10,30€
1/2 journée + Repas	12,40€	13,40€	13,90€	14,40€
Journée	15,00€	16,50€	17,00€	17,50€
Tarifs des mercredis récréatifs 2022 Communes Extérieures				
TRANCHE	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
1/2 journée	15,00€	16,00€	16,50€	17,00€
1/2 journée + Repas	19,60€	20,60€	21,10€	21,60€
Journée	23,10€	24,20€	24,70€	25,70€

➤ **Tarifs des vacances scolaires**

A partir de ce sujet, M. Mathieu Behaghel est absent de l'assemblée.

TRANCHE	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
Communes	19,40€	20,40€	21,40€	22,40€
Extérieures	27,50€	28,50€	29,50€	30,50€

Ces tarifs sont acceptés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

4. FONCIER : Régularisation par acquisition d'un tènement

Une partie de la terrasse du bar/restaurant l'Escale située place de l'Albanais appartient à la copropriété « le Clos de Marcellaz ». La commune étant propriétaire du bar/restaurant, et afin de régulariser la situation par rapport à ce tènement, il est proposé de lancer une démarche d'acquisition auprès de la copropriété. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité, le lancement de la démarche d'acquisition de ce tènement place de l'Albanais.

5. CONVENTION : Déneigement hiver 2021/2022 : convention de déneigement avec un agriculteur de la commune

Le déneigement sur le territoire de la commune est assuré en partie via une convention avec la commune de Saint-Sylvestre pour le secteur Est de la commune. L'autre partie étant assurée par l'agent technique, et vu l'étendue du territoire, il est proposé, afin de le seconder et de respecter les temps de travail de l'agent, de rédiger une convention de déneigement avec un agriculteur de la commune, qui prendra le relais avec le matériel communal. Le tarif horaire convenu est de 40.00 € HT pour la période d'hiver 2021/2022. Il comprend les heures normales, de nuit, de dimanches et jours fériés ainsi que les astreintes.

Cette décision est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

6. VOIRIE/URBANISME :

- **Mise à disposition d'un espace public pour le Syane – places de parking pour recharge des véhicules électriques**

Le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) sollicite la commune pour la mise en place de deux bornes de recharge pour véhicules électriques. Il est proposé un espace pour la création de 2 places de parking équipées au centre bourg. Cet aménagement devrait coûter environ 9400.00€ et serait payé par moitié par le SYANE et par moitié par la commune. Un coût d'entretien de 450.00€/an est à prévoir. Les membres de l'assemblée donnent leur accord de principe pour la création de ces 2 places.

- Dossiers d'urbanisme en cours

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 21 X 0074	BRESSE Benoît	222 chemin du Creux	piscine	ACCORDÉE le 02/11/2021
AT 074 161 21 X 0001	CRECHANOUS	30 place de l'Albanais	augmentation de l'effectif de la microcrèche	en cours d'instruction
DP 074 161 21 X 0078	BRETAUDEAU Florian	1034 route de Germagny	extension d'un abri de jardin	REFUSÉE le 21/10/2021
DP 074 161 21 X 0079	DARCIAUX Jérémie	5 route de Peignat	remplacement des fenêtres	ACCORDÉE le 15/11/2021
DP 074 161 21 X 0080	OCULI Jean Gabriel	115 rue du Faubourg	clôture + abri de jardin	Demande de pièces le 16/11/2021
DP 074 161 21 X 0081	BELLEVILLE Virginie	900 route d'Oilly	piscine	en cours d'instruction
DP 074 161 21 X 0082	BRETAUDEAU Florian	1034 route de Germagny	abri de jardin	en cours d'instruction

PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 21 X 0020	ESTIA	509 route d'Annecy	réhabilitation d'un ensemble bâti	en cours d'instruction
PC 074 161 21 X 0021	ESTIA	509 route d'Annecy	maison jumelée	en cours d'instruction
PC 074 161 21 X 0022	COSKUN Mustafa	chemin des Courriers Chez Nanche	maison individuelle + piscine	en cours d'instruction
<u>PC 074 161 21 X 0026</u>	PARRON Myriam	route du Bondet - Chaunu	Construction maison d'habitation et garage	en cours d'instruction
PC 074 161 20 X 0013 - T03 transfert	SARL LE VERGER DE CHARMESSY	11-13 route de Contentenaz - Peignat	transfert partiel (1 logement sur les 2 créés)	ACCORDÉ le 22/10/2021
PC 074 161 21 X 0006 - T01 transfert	SARL HEREDIT'IMMO	50 à 60 rue des Ecoles	transfert total	ACCORDÉ le 25/10/2021
PC 074 161 21 X 0028	BOLAT Ali Osman	1807 route de Peignat	réhabilitation de 2 annexes en logements	en cours d'instruction

M. le Maire et M. Philippe De PACHTERE exposent le fait que la Commune a dû demander, via le Tribunal Administratif de Grenoble, la mise en péril imminent la maison d'un administré. Le Tribunal Administratif a demandé à l'administré de réagir rapidement afin d'être en conformité au regard des règles de construction. Le suivi de cette opération incombe à la municipalité.

7. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h00.

A Marcellaz-Albanais, le 26 novembre 2021.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE